

24.01.2017 - 11:15 Uhr

Comfort Saving: Allianz Suisse lance de nouveaux produits d'assurance vie pour les clients qui privilégiuent la sécurité

Wallisellen (ots) -

Allianz Suisse réagit à la faiblesse persistante des taux d'intérêt et débute l'année en lançant «Comfort Saving» et «Comfort Saving Plus», des nouvelles solutions de prévoyance destinées principalement aux clients privilégiant la sécurité. Ces deux produits garantissent non seulement le versement de la prime d'épargne à 100% à l'échéance, mais permettent aussi de bénéficier d'excédents en cas de hausse des taux d'intérêt ainsi que d'une participation au résultat d'exploitation d'Allianz Suisse. Les clients peuvent en outre augmenter leurs perspectives de rendement en investissant dans une composante placement supplémentaire.

L'augmentation de l'espérance de vie et la faiblesse des taux d'intérêt exercent une pression de plus en plus importante sur les prestations des premier et deuxième piliers. La prévoyance privée revêt donc une importance croissante pour le maintien du niveau de vie habituel à la retraite. Par ailleurs, la sécurité des placements financiers est toujours très largement appréciée en dépit du contexte.

Face aux exigences accrues en matière de prévoyance, Allianz Suisse a lancé Comfort Saving et Comfort Saving Plus qui s'adressent principalement aux clients privilégiant la sécurité: la prime d'épargne de ces deux nouveaux produits d'assurance vie est garantie à 100% à l'échéance. De plus, les clients peuvent bénéficier d'excédents en cas de hausse des taux d'intérêt ainsi que d'une participation aux résultats d'exploitation d'Allianz Suisse. «Les nouvelles solutions de prévoyance viennent compléter notre portefeuille de produits de manière optimale. Elles ont été conçues principalement pour les clients qui privilégient la sécurité financière à long terme et qui veulent bénéficier du savoir-faire d'Allianz Suisse en matière de placement. Le lancement de Comfort Saving est très prometteur et je suis sûr que cette solution répond à un réel besoin des clients, Rudolf Alves, responsable Vie et Hypothèques chez Allianz Suisse en est convaincu, le potentiel est important.»

Sécurité et perspectives de placement

Comfort Saving et Comfort Saving Plus sont des assurances vie à primes périodiques intégrant des prestations garanties en cas de vie et en cas de décès. Ces deux produits peuvent être complétés par une rente en cas d'incapacité de gain ou un capital décès complémentaire. La prime d'épargne minimum est de 1800 francs par an, sachant que des paiements supplémentaires peuvent être effectués pendant toute la durée du contrat. La durée minimale est de dix ans. Moyennant une prime supplémentaire de 10%, les clients investissent dans Comfort Saving Plus, une composante placement avantageuse exclusivement constituée d'actions suisses. «Cette option se révèle très intéressante pour nos clients et offre des possibilités supplémentaires de rendement», affirme Michael Dritsas, responsable du développement des produits vie individuelle. Les produits Comfort Saving et Comfort Saving Plus peuvent être conclus dans le cadre de la prévoyance liée (pilier 3a) ou de la prévoyance libre (pilier 3b).

Contact:

Hans-Peter Nehmer
Responsable Communication
Téléphone: 058 358 88 01
hanspeter.nehmer@allianz.ch

Bernd de Wall
Porte-parole Senior
Téléphone: 058 358 84 14
bernd.dewall@allianz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100798253> abgerufen werden.